

sidonies qui font partie des espèces protégées. On ne devrait donc pas autoriser le mouillage dans les herbiers. Même si on ne peut pas tout interdire, je pense qu'il s'agit du principal problème. L'intérêt du décret qui est en cours de finalisation, c'est qu'il prend en compte le fait que, malgré la loi, les dégradations sont réelles, avec pour objectif de les contenir.

**Quand vous désignez la grande plaisance comme la principale cause de dégradation, vous pensez à quel type de bateau ?**

Au-delà de 14 mètres, c'est déjà un problème, mais ce décret des affaires maritimes qui va entrer en vigueur sur toute la façade méditerranéenne prévoit une limite à 24 mètres.

**Cette dégradation, concrètement, qu'est-ce qu'elle représente ?**

Le littoral oriental est riche en herbiers de posidonies, mais il n'y a pas non plus un yacht qui mouille tous les 200 mètres. En revanche,

# "Pour la posidonie il y a des solutions"

**Gérard Pergent.** - Comment les précieux espaces sous-marins résistent-ils aux activités touristiques ? Le chercheur contribue à éclairer la question

dans la baie de Santa Manza sur laquelle nous travaillons actuellement, une de nos cartographies révèle que 10% des herbiers y ont été détruits en quelques années. Le problème se situe essentiellement sur

les baies bien abritées, où il y a de l'herbier au fond, où tout le monde vient s'abriter pour

passer la nuit.

**Le débat autour de la place de la plaisance sur le littoral corse n'arrange pas les choses non plus. Les choix**

**à venir vont peser lourd...**

Les Sardes ont taxé... On peut d'ailleurs considérer que les plaisanciers sont souvent des gens qui ont les moyens, et que s'ils détruisent, ils peuvent payer. Aux Baléares, la réglementation est aussi draconienne que les conditions de son application. À l'échelle de la Corse, il faut envisager un plan global, parce qu'on ne peut interdire les bateaux de 24 mètres, et celui qui n'en fait que 23, le laisser détruire à côté. Il y a, à mon avis, des systèmes à privilégier, notamment ceux qui permettent de s'ancrer sans détruire l'herbier. Les solutions

existent en Corse où il y a, par exemple, plein de zones où des corps-morts sont installés à de faibles profondeurs pour l'ancrage des petites embarcations. Rien n'empêche non plus de mouiller sur du sable.

**"L'habitat importe plus que les espèces"**

**On se dit forcément que la solution, c'est de protéger, mais on ne peut multiplier non plus les aires marines protégées...**

Il y a déjà beaucoup d'AMP sur le littoral corse, il faut être raisonnable. De toute façon, on constate que les dégradations sur les herbiers ont également lieu à l'intérieur des AMP. Il s'agit d'un bon outil de gestion, bien développé en termes de limites et de surfaces en Corse, il faut donner les moyens aux gestionnaires de ces AMP de les protéger de manière efficace.

**Parlons plus précisément de votre recherche. Est-elle aujourd'hui toujours axée sur l'augmentation des connaissances, ou se concentre-t-elle sur la question de la dégradation ?**

Il y a eu deux étapes. Du début des années quatre-vingt jusqu'aux années 2000, nous avions vraiment besoin de

grosses connaissances de l'herbier pour savoir comment il fonctionnait. Cette connaissance, nous l'avons aujourd'hui, elle nous a permis de passer à une nouvelle

étape, car le scientifique ne reste pas dans sa tour d'ivoire. Il s'agit d'une contribution à la protection de ce milieu. Dès

lors, nous travaillons sur beaucoup d'études, notamment les cartographies qui révèlent l'étendue de ce milieu, les variations de son état de santé. Nous proposons des solutions, c'est aussi notre mission, même si ça n'est pas à nous de les mettre en œuvre.

**On entend beaucoup parler de disparition des espèces. Est-ce le cas de celles qui vivent dans ce milieu ?**

Il a été beaucoup question de la grande nacre qui a d'abord été victime des grosses ancre qui raclaient le fond et cassaient ce grand coquillage qui peut atteindre jusqu'à 90 cm de haut. Or, il y a deux ans, on a vu apparaître une maladie en Méditerranée, un genre de parasite qui s'attaque à ce grand mollusque pour atteindre un niveau de destruction des populations jusqu'à 90%. Tout a commencé aux Baléares, mais on a eu une première

en effet la posidonie qui, comme toutes les plantes, a besoin de lumière pour se développer.

Sous la tutelle de la Fédération de recherche de l'université de Corse et de son unité mixte de recherches CNRS "Sciences pour l'environnement", le laboratoire Ecosystèmes littoraux est impliqué dans cette thématique pour laquelle elle adhère également à un réseau de chercheurs qui couvre une dizaine de pays du bassin méditerranéen.

**N. K.**

alerte en Corse, l'an dernier, dans la baie d'Ajaccio. Cette année, tout le littoral de la Corse est touché, avec des taux de mortalité très importants de la grande nacre. Pour en revenir plus précisément à votre question, je ne pense pas que d'autres espèces soient menacées par la dégradation des herbiers, même si nous constatons des diminutions de populations. Il y a aussi des remplacements d'espèces, mais le risque est toujours là. Si les herbiers disparaissent, toutes les espèces qui y vivent disparaîtront. C'est l'habitat qui importe, avant l'espèce.

**Par quel message avez-vous envie d'alerter aujourd'hui le pouvoir public ?**

La biodiversité est un moyen de développement. Si la Corse est fréquentée, c'est parce que son environnement est préservé, donc attractif. La préservation durable de l'environnement au service du développement est la carte majeure que les politiques doivent jouer. Il faut que la plaisance se développe sans dégrader l'environnement. Les solutions, techniques et réglementaires, elles existent.



"Si les herbiers disparaissent, toutes les espèces qui y vivent disparaîtront. C'est l'habitat qui importe, avant l'espèce."